



Ottawa, le 15 mai 2015

Bonjour à tous et à toutes,

Cette année, notre assemblée générale annuelle se déroulera pour la troisième année consécutive en visioconférence. Elle aura lieu le **18 juin 2014 de 13 h à 15 h** (Ottawa). Le RESDAC a mandaté le service d'appui et d'apprentissage de l'Université d'Ottawa pour nous connecter à toutes les salles de visioconférence dans les différentes provinces et territoires à la date et l'heure citée.

Ce document vous précise les modalités qui vous permettront d'inscrire votre délégation provinciale pour y participer, dans le cadre des paramètres fixés par le RESDAC.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce document. Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à me contacter au 613-749-5333, poste 228, ou encore à m'écrire au directiongenerale@resdac.net.

Merci et au plaisir,

Le directeur général
Normand Lévesque

au cœur des changements économiques et sociaux !

1. Lieu et heure de la réunion suivant les provinces et territoires

| Date : <u>le jeudi 18 juin 2014 – 13 h (Ottawa)</u> | | |
|--|---|---|
| Organisme, heure de réunion | Lieu de la vidéo-conférence | Personne-ressource |
| Collège Acadie Î.-P.-É. 14 h à 16 h | Salle de vidéoconférence du Collège Acadie de l'Î.P.É. au 48, chemin Mill, Wellington | Nathalie Arsenault natalie.arsenault@collegeacadieipe.ca No tél : 902 854-3010 poste 246 |
| ÉAN-É 14 h à 16 h | Université Sainte-Anne sur le campus de Tusket | Darren Blinn, darren.blinn@usainteanne.ca No tél: 902-769-2114 poste 7142 Cell: 902-769-7802 |
| CODACNB 14 h à 16 h | Université de Moncton, salle U253 au Campus de Shippagan, au 725 rue du collège - porte 2, Bathurst | Yvette Duguay, Yvette.Duguay@umoncton.ca tél. : 506-336-3400 poste 3451 |
| COFA 13 h à 15 h | LPR 273, Salle de vidéoconférence de l'université d'Ottawa, Ottawa | Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage, tél. 613-562-5282 |
| Pluri-elles 12 h à 14 h | Salle 1613 Pavillon Marcel-A-Desautels (Nouveau pavillon) Université de Saint-Boniface 200, av. de la Cathédrale, Winnipeg | Stéphane Régis sregis@ustboniface.ca No tél : 204-237-1818, poste 370 |
| Collège Mathieu 11 h 13 h | Collège Mathieu, campus Régina au 1440, 9e Avenue Nord | Khalid Ouaziz kouaaziz@cefsk.ca No tél:(306) 653 8490 ext. 243 Cell : (306) 227 3203 |
| Éducacentre 10 h à 12 h | Chorus Call au 1055 West Georgia à Vancouver | Zubin Doktor zdoktor@choruscall.com No tél: 604-638-5303 |
| AFY 10 h à 12 h | Centre de la Francophonie – AFY 215, 2 ^e étage 302, rue Strickland, Whitehorse | Stéphanie Bourret sbourret@afy.yk.ca No tél : 867-668-2663, poste 220 |
| Montréal 13 h à 15 h | Lieux à déterminer | |

2. Coût, nombre de personnes par délégation et inscription

| | |
|--|--|
| <p>Renouvellement d'adhésion comme membre du RESDAC</p> | <ul style="list-style-type: none"> Avant le 5 juin 2015, chaque organisme membre du RESDAC doit renouveler son adhésion. Pour ce faire, vous devez faire parvenir un chèque au montant de <u>cent dollars (100\$)</u> libellé au nom du RESDAC, à l'adresse postale: 235, chemin Montréal Ottawa (ON), K1L 6C7 |
| <p>Nombre de personnes par délégation</p> | <p>Votre délégation sera composée d'un nombre de:</p> <p>Pour Éducacentre, AFY, Collège Mathieu, Pluri-elles et CODACNB :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 délégués De ce nombre, obligatoirement, 1 délégué est une personne apprenante <p>Organisme membre accrédité:</p> <ul style="list-style-type: none"> ÉANE : 4 représentants des secteurs reconnus + 1 personne apprenante COFA : 5 représentants des secteurs reconnus + 1 personne apprenante Collège Acadie : 4 représentants des secteurs reconnus + 1 personne apprenante |
| <p>Inscription de la délégation</p> | <p>Quand?</p> <ul style="list-style-type: none"> Jusqu'au 29 mai pour inscrire vos délégations <p>Où?</p> <ul style="list-style-type: none"> Remplir et me faire parvenir le formulaire d'Inscription qui accompagne cette lettre : directiongenerale@resdac.net |

3. Remboursement des dépenses de voyage et de déplacement pour l'AGA

| | |
|---|---|
| <p>Remboursement des dépenses DÉLÉGUÉS</p> | <p>Le RESDAC rembourse les dépenses encourues par les délégués selon les directives et modalités en vigueur et décrites à l'endos du formulaire de demande de remboursement.</p> <p>Adresse postale pour faire parvenir la réclamation de dépense :</p> <p>Au RESDAC 235, chemin Montréal Ottawa (ON) K1L 6C7</p> |
| <p>Remboursement des dépenses ORGANISATION</p> | <p>Les coûts de la visioconférence sont assumés par le RESDAC. Le RESDAC rembourse également les dépenses encourues par l'organisme membre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Location de salle Pause Repas (si nécessaire) |